

Association « BIOTIMARRONS ! »
RNA : W333003264
SIRET : 824 087 654 00011

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 28 JANVIER 2023

L'assemblée générale ordinaire de
l'association « BIOTIMARRONS ! » s'est

tenue le samedi 28 janvier 2023 de 15h à 17h30 à la Salle du Bois de Chartres à Targon

Présents : 22 adhérents - Représentés : 16 adhérents. Soit **38** adhérents présents ou représentés, le quorum est atteint (la moitié des 48 adhérents + 1 : 25).

ORDRE DU JOUR :

- Bilans moral et financier de l'association pour l'exercice 2022 (CONSENTEMENT demandé)
- Budget prévisionnel 2023 (CONSENTEMENT demandé)
- Élection des membres du Collectif d'administration (mandat annuel) (VOTE)
- Projets divers
- Questions diverses

Pour plus de lisibilité, seuls les commentaires de ce bilan moral sont notés ici. Le document présenté en AG est visible ici : [Bilan moral 2022](#)

ADHERENTS :

94 adhérents dont 25 exposants.

Le nombre d'adhérents semble continuer à diminuer, cependant moins que l'année précédente.

A la date à laquelle cette assemblée générale se tient, 48 personnes ou familles ont ré-adhéré (pour 50 en 2022) dont 42 adhérents pour le GASP (Groupement d'Achats Solidaires et Participatif) et 6 adhérents solidaires. Le nombre d'exposants n'est pas encore connu.

Nous comptons déjà 5 nouvelles adhésions. Il convient d'attendre quelques mois, et surtout la reprise des RDV Bio, pour avoir une vision plus réelle du nombre d'adhérents stabilisé.

Suite au fonctionnement satisfaisant, le principe du montant de l'adhésion participative à tarif libre, basé sur une grille indicative des revenus du foyer a été maintenu pour 2023.

L'adhésion participative à tarif libre a été en moyenne de 36€ par adhérent participant au Groupement d'achats en 2022.

RENDEZ-VOUS BIO

On note la présence de 15 exposants en moyenne par marché (à comparer au nombre de 20 en moyenne avant le COVID).

Si vous connaissez des associations ou exposants susceptibles d'être intéressés par notre marché, n'hésitez pas à transmettre leurs coordonnées au CA qui les contactera.

Un exposant a quitté l'association, 2 exposants (réguliers) sont entrés, et nous avons accueilli 6 exposants occasionnels. Même si on ressent encore les conséquences de « l'effet COVID », les 10 marchés de mars à décembre ont été assurés, avec buvette et restauration sur place, avec des musiciens, sauf en août (en raison du nombre réduit d'exposants et de la difficulté à trouver des musiciens à cette période).

Le CA propose de réduire le montant du droit de placement des exposants de 10€ à 5€ par marché. Cette proposition est validée par les membres présents à l'Assemblée Générale.

La municipalité de Targon nous a accordé une subvention de 1200€, en augmentation par rapport à 2021, en soutien pour le marché.

Cette subvention, à laquelle s'ajoutent les recettes de la buvette et les droits de placement des exposants, nous permet de faire face aux droits que nous devons reverser chaque mois à la SACEM pour la musique, au défraiement des musiciens et à la redevance d'occupation de l'espace public que nous reversons à la mairie de Targon.

Il est toujours difficile d'avoir un nombre suffisant de bénévoles pour assurer les différentes missions liées au marché. Il convient de remercier tout particulièrement les personnes qui se rendent disponibles pour l'amenée ou repli du matériel avec le personnel de la mairie, les vendredi ou lundi matin, ainsi que pour l'installation le dimanche matin.

Il est rappelé aux adhérents qu'il convient de s'inscrire sur le planning de l'Epi pour anticiper leur participation et ainsi comptabiliser leurs heures de bénévolat.

Il nous paraît nécessaire de maintenir la présence de l'animation musicale au marché qui en fait une de ses spécificités, et apporte un côté convivial et festif.

Les musiciens amateurs apprécient la possibilité qui leur est donnée de se produire, et l'argument militant est souvent convaincant.

Les marchés de novembre et décembre ont accueilli 2 groupes professionnels.

Notre souhait d'offrir à notre public une musique de qualité nous mène vers des groupes professionnels, mais le coût des cachets d'intermittents du spectacle n'est pas le même.

Cela nous oblige à faire des demandes de subvention, en particulier à la Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux Mers qui nous en a octroyé une en 2022, ce dont nous la remercions !

Pour poursuivre cet effort, nous renouvelons cette demande cette année. Mais c'est un travail compliqué, et sans garantie de réponse positive... !

Sont déjà retenus pour 2023 les SousFifres de St Pierre, Mona, la Fanfare en Chantiers (Tramasset), Musaiques (école de musique de Targon, Marie Claude et son Nickelharpa.

De même que pour les exposants, si vous connaissez ou rencontrez des musiciens susceptibles d'être intéressés, n'hésitez pas à transmettre leurs coordonnées au CA qui les contactera.

Pour information, pour les amateurs, nous pouvons proposer une gratification de 75€ pour 1 personne ou 150€ pour 2 personnes ou un groupe, et leur offrons le repas après le concert.

GASP / EPICERIE

Il convient de rappeler que le GASP existe depuis 2012, soit plus de 10 ans maintenant !

Les distributions hebdomadaires se sont poursuivies toute l'année, avec une moyenne de 31 commandes par semaine. Actuellement, 325 références de produits dont 200 en rayon au local.

Les habitudes de consommation changent par rapport aux années passées, et certains produits ne partent plus, d'où le sujet des DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) appelées maintenant DDM (Date de Durabilité Minimale).

Nota : la Date de Durabilité Minimale est une date indicative. Une fois la date dépassée, le produit perd de ses qualités gustatives ou nutritives (baisse de la teneur en vitamines par exemple), mais n'est pas dangereux pour la santé.

Il est rappelé que les adhérents qui rencontrent des difficultés sur la plateforme monEpi (recharges de comptes-réserve, commandes, etc...) peuvent contacter la personne de permanence, par mail ou par téléphone. Son nom et ses coordonnées téléphoniques apparaissent en signature de la lettre hebdomadaire adressée chaque semaine.

Pour ce qui concerne les produits en précommande hebdomadaire, et en particulier pour les maraîchers, merci d'attendre le lundi 14h pour passer commande afin d'être certains que les produits que vous souhaitez commander sont bien disponibles.

Il y a eu moins de contributions bénévoles en 2022, mais plus régulières grâce au planning de monEpi.

Le mode de fonctionnement de monEpi impose à chaque adhérent de faire des heures de bénévolat pour l'association. Nous demandons à chaque adhérent de faire au minimum 5h de bénévolat sur l'année.

Plusieurs solutions pour faire ces heures :

- La participation aux marchés des RDV Bio, le 1er dimanche du mois (amenée du matériel le vendredi matin, repli du matériel le lundi matin, installation du matériel le dimanche matin, rangement du matériel à la fin du marché, buvette, etc...)
- Les permanences du vendredi après-midi au local, pour la préparation des commandes ou leur distribution (2h à chaque fois)

- La collecte des produits, chez les maraichers le vendredi matin, ou chez les producteurs des produits de l'épicerie (par exemple sucre)
- La pesée (par exemple sucre) ou la mise en rayon de produits.
- Réception d'une livraison au local
- Ménage du local

Et nous pouvons créer des créneaux dédiés à une « mission » spécifique et ponctuelle.

Il y eu quelques bouleversements dans nos partenariats avec les producteurs :

Maxime Vessière, qui ne nous fournissait que des œufs, nous a aussi approvisionnés en maraichage.

Cessation d'activités :

Ferme des Petits Pieds (Marion Levêque), GAEC des Longs Bois (Vincent et Mathilde).

Nouveaux fournisseurs/producteurs :

Au Pré de mes Chèvres, Christophe Suils maraîcher à Baurech, Stéphanie Ruhlmann (en soutien à Maxime pour les œufs), Maison Maris (fromages de vache de Haute Vienne), Riz du Domaine de Beaulieu (en remplacement du riz des canards), Brasserie St Léon à Créon (en remplacement de la Courte Echelle), Thibault Chaumont (apiculteur).

Prodlocbio : nous nous étions fournis en légumes chez ce grossiste début 2022 (suite à l'arrêt de Patrick Cokelaer), mais cela ne nous a pas totalement satisfaits (qualité des produits, difficultés de conservation, kilométrage pour la collecte). Le CA a donc décidé de ne pas renouveler cette expérience. Nous assumons d'avoir beaucoup moins de légumes à vous proposer pendant la « trêve hivernale ».

Suite au départ d'adhérents chargés du suivi de certains produits, il nous manque quelques « référents ». Merci de nous contacter si vous souhaitez vous en charger.

PLACE PUBLIQUE

Place Publique est un des 3 axes d'actions de Biotimarrons. Sous cette appellation, et en partenariat avec d'autres associations sous le nom de KATANTON, nous avons initié depuis 2017 des conférences, des débats sur plusieurs thématiques (voir <https://biotimarrons.org/index.php/place-publique>)

L'année 2022 n'a malheureusement pas permis de faire avancer cette démarche. Nous regrettons qu'il n'y ait plus de manifestation, alors que cette réflexion est inscrite dans les statuts de l'association. Cela ne concerne pas uniquement les membres du CA. Si vous souhaitez relancer le sujet, faites-vous connaître !

Biotimarrons ! est membre de deux comités de pilotage (COPIL) :

[Copil : Promotion des circuits courts pour les hébergeurs, la restauration, le tourisme et les habitants du territoire](#)

Dans le cadre de l'étude sur les circuits courts portée par Entre-Deux Mers Tourisme, une enquête sur les marchés de proximité faisait apparaître que plus de 60% des répondants ont marqué un *"intérêt pour la création d'étiquettes communes à tous les exposants et permettant aux clients de savoir quel produit est produit sur le territoire ou non, quel produit vient d'un circuit local ou non."*

Néanmoins malgré ce plébiscite, l'action que nous soutenions et qui consistait à mettre en place un système d'étiquetage (label Ici.C.Local) n'a pas été retenue par les élus membres du Copil par crainte de stigmatisation des exposants hors territoire...

A la suite de cette décision, Biotimarrons ! a adressé un courrier marquant sa forte réprobation et demandant la réévaluation de ce projet par les membres du Copil. Ce courrier, adressé à tous les membres du Copil, n'a reçu que la réponse de la chargée de mission du Programme Alimentaire Territorial, mais aucun élu n'a daigné nous répondre...

Pour plus d'information : <https://iciclocal.fr/les-etiquettes/>

Copil PAT (Programme Alimentaire Territorial) porté par le PETR Cœur Entre deux mers (Pole d'Equilibre Territorial Rural regroupant 5 communautés de communes, 90 communes)

Biotimarrons ! participe depuis 4 ans au Comité de Pilotage du Programme Alimentaire Territorial.
(<https://www.coeurentre2mers.com/le-projet-alimentaire-territorial-du-coeur-entre-deux-mers.html>)

Le PAT travaille sur 4 enjeux :

- Le foncier et la production agricole alimentaire :
Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et de nouvelles productions.
Protéger le foncier agricole et le rendre disponible.
- La performance économique et environnementale des exploitations :
Augmenter la marge économique des exploitations alimentaires,
Promouvoir les produits et les agriculteurs locaux,
Contribuer à développer la performance environnementale les exploitations.
- La santé, l'éducation et l'accessibilité alimentaire :
Définir et poser des valeurs communes pour l'agriculture et l'alimentation.
L'accessibilité de tous à l'alimentation et de qualité :
Améliorer la santé de tous par l'équilibre alimentaire.
Accompagner les démarches innovantes citoyennes de production.
- La restauration collective et les gaspillages :
Travailler avec les territoires voisins sur l'alimentation de qualité.
Accompagner la restauration collective publique et privée au changement de pratiques.
Prévenir et agir sur les gaspillages agricoles et alimentaires.

Le PETR finance des études, par exemple pour recenser les friches agricoles ou terrains sans repreneurs, d'autres actions sont en cours (jardins partagés, défis à alimentation positive, réseaux des cantines scolaires...).

Nous constatons que ça ne bouge pas assez vite depuis 3 ans, rien n'est fait pour rechercher et installer des agriculteurs, et il en manque...

Si les membres du Copil du PAT sont conscients des problématiques alimentaires sur notre territoire, leur rôle n'est que celui de conseillers... Ce sont les communes qui ont la main sur les PLU et peuvent favoriser ou non l'implantation de nouvelles installations agricoles.

BILAN FINANCIER

Pour plus de lisibilité, seuls les commentaires de ce bilan financier sont notés ici. Le document présenté en AG est visible ici : [Bilan financier 2022](#)

COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires est de 51408 €.

Le résultat de l'exercice 2022 est de - 582 €. Le résultat est déficitaire en raison de nombreuses pertes (fruits et légumes, DLUO dépassées) mais la valeur des stocks est plus importante que fin 2021 (beaucoup de commandes en fin d'année). D'autre part les adhésions et participations (Epicerie) ne couvrent pas les charges incompressibles (assurances, loyer, électricité, internet) : ce sont donc les réserves de l'association qui sont impactés.

Le résultat positif des RDV Bio permet de réduire le déficit de l'épicerie.

Il convient de noter un bilan d'heures de bénévolat représentant près de 10 700 €.

COMPTE ANALYTIQUE

Le GASP est déficitaire, voir les raisons ci-dessus (compte financier).

Les RDV Bio sont bénéficiaires, grâce à la subvention de la Mairie de Targon.

BILAN

Le montant des comptes-réserve collectés non utilisés à ce jour représente 2 372 €.

Le bilan laisse la possibilité de fonctionner en 2023, malgré la baisse du nombre d'adhésions et d'exposants. Mais les réserves seront vite épuisées et les exercices suivants incertains.

VOTE DU BILAN MORAL 2022, DU BILAN FINANCIER 2022

Le Bilan moral 2022 est adopté par consentement des adhérents présents et représentés.

Le Bilan financier 2022 est adopté par consentement des adhérents présents et représentés.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Pour plus de lisibilité, seuls les commentaires du budget sont notés ici. Le document présenté en AG est visible ici : [Budget prévisionnel 2023](#)

L'augmentation des dépenses est liée à l'abonnement internet et aux frais de transport sur achats.
Nous espérons maintenir les subventions espérées

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le Budget Prévisionnel 2023 est adopté par consentement des adhérents présents et représentés.

ELECTION DU COLLEGE

Valérie BORE, Marie-Christine PLION et Christine WENDEN ne souhaitent pas reconduire leur candidature.

Maryse BOUDON, Françoise LAJUZAN, Gaëtan LAROCHE, Christine SCHNELL, Dominique SCHNELL et Jacquotte SENDIN se représentent.

Erika LEBEDEL et Francine SAZIO se présentent.

VOTE POUR L'ELECTION DES MEMBRES DU COLLEGE D'ADMINISTRATION (CO-PRESIDENTS)

Les membres du Collège d'Administration (co-présidents) ci-dessous sont élus à l'unanimité des adhérents présents et représentés pour une année :

- Maryse BOUDON (Soulignac)
- Françoise LAJUZAN (Créon)
- Gaëtan LAROCHE (Moulon)
- Erika LEBEDEL (Lestiac)
- Francine SAZIO (Soulignac)
- Christine SCHNELL (Soulignac)
- Dominique SCHNELL (Soulignac)
- Jacquotte SENDIN (Jugazan)

PROJETS

Le marché du dimanche 7 mai 2023 aura lieu de 10h à 18h, en co-organisation avec la Manivelle Ô Vents (Collectif d'Artisans d'Art de Targon), avec le soutien de la mairie de Targon.

Le nom retenu pour cette manifestation est « LABEL SAISON ».

Les Artisans d'Art s'installeront sur la place du XI novembre, et les exposants de Biotimarrons seront sur la rue de la Poste et rue René Pezat.

La Fanfare en Chantiers (Tramasset) assurera l'animation musicale.

Une discussion s'est engagée sur le sujet des terres agricoles en friche suite à la cessation d'activité de certains agriculteurs.

Intervention d'Antonin Boret de l'association ASSFALTE (Association pour la Sauvegarde et la Salubrité de Faleyras Targon et Environs) qui explique le problème du lieu-dit « Barailot » près de Faleyras.

Le procès intenté par l'association a été malheureusement perdu, une amende élevée est à régler.

8 à 10 ha de terre agricole du site vont être rachetés par la CDC pour en faire, a priori, une zone artisanale.

Cependant, la CDC reste ouverte aux propositions que pourraient apporter les associations environnementales dont Assfalte.

Un groupe de travail sur ce sujet est ouvert à Biotimarrons !

Pour « BIOTIMARRONS ! »

Christine WENDEN et le Collège d'Administration.